



## Formulaire de demande de subvention – hors politique

*Les demandes de subvention hors politique doivent nécessairement être des demandes de Catégorie 1 : Soutien aux activités académiques, professionnelles et de promotion de la recherche.*

Nom du demandeur :

S'il y a lieu, acronyme de l'association représentante parrainant le projet :

Téléphone :

Courriel d'usage :

**Nom du projet :** \_\_\_\_\_

**Brève description du projet :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Public-cible visé par le projet (soyez spécifique) :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Brève description de comment sera utilisée la subvention :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Somme demandée :** \_\_\_\_\_ (maximum 500\$)

**Nom de la personne à qui doit être émis le chèque :** \_\_\_\_\_

**Adresse où envoyer le chèque :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Noms des membres du groupe promoteur ainsi que leur fonction au sein du groupe et leur affiliation** (au besoin, annexer le reste de la liste) :

Nom : \_\_\_\_\_ Fonction/Affiliation : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Fonction/Affiliation : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Fonction/Affiliation : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Fonction/Affiliation : \_\_\_\_\_

J'ai bel et bien joint à ma demande les documents suivants :

- Le présent formulaire dûment rempli;
- Un courriel ou document synthèse (jusqu'à 5 pages maximum) présentant:
  - une description du projet et de ses objectifs;
  - les dates limites pour la réception du financement et date du projet;
  - une description de la stratégie de communication et de publicisation du projet;
  - une description de comment sera utilisée la subvention;
  - une description du plan de développement durable du projet;
  - une description de la visibilité offerte au RECMUS.
- J'enverrai l'ensemble de ces informations sous format électronique au :  
[recmus-med@usherbrooke.ca](mailto:recmus-med@usherbrooke.ca)

*NOTE :*

*Les réponses vous seront communiquées dans les 72 heures suivant la réunion du comité d'évaluation.*

*Les projets retenus recevront 100% de la subvention par chèque 15 jours ouvrables après une décision favorable. Vous aurez jusqu'à 45 jours francs après la fin de votre activité pour réclamer le financement. Après cette date, les montants non reçus pourraient ne pas être pas versés, sauf entente exceptionnelle.*

**ATTENTION!** Toute dépense présentée dans la demande de subvention qui n'est pas justifiée par une facture ou un contrat d'honoraire annule automatiquement la remise de tout versement et peut obliger le groupe promoteur à rembourser totalement ou partiellement la subvention.

La politique de subvention a préséance sur les présentes notes.

**Si mon groupe promoteur obtient une subvention, je, \_\_\_\_\_, m'engage :**

**1) à respecter l'ensemble des conditions de la politique du RECMUS qui est associée à ma demande;**

**2) à déposer un rapport d'événement après la réalisation du projet ainsi que toutes les pièces justificatives originales pour lesquelles un remboursement est demandé.**

**De plus, j'autorise le RECMUS à s'informer sur toutes les informations associées à cette demande, si cela est nécessaire, pour assurer la recevabilité de cette demande de financement.**

Signature du demandeur: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_